

« Un cimetière vivant »

30 avril 2022 de 10h00 à 12h00

Salle communale de Saint Nicolas de Pierrepont

MOT D'ACCUEIL

YVES CANONNE,
Maire de Saint Nicolas de Pierrepont

Chers voisins et amis, habitants de saint Nicolas de Pierrepont, mesdames et messieurs les maires, adjoints et conseillers des communes voisines, les représentants du Parc, du CPIE, la Communauté de communes, le père Robert Mabire et toutes celles et ceux que je n'oublie pas et auxquelles j'adresse également mes remerciements pour leur présence aujourd'hui. Soyez les bienvenus.

Je ne parlerais bien évidemment pas qu'en ma seule qualité de maire mais bien au nom de l'ensemble du conseil municipal qui a soutenu ce projet. Je le remercie pour d'abord avoir étudié la démarche ensuite délibéré puis enfin accompagner (étape par étape) ce beau projet, jusqu'à la restitution de ce jour.

Cet appel à projet du Parc a permis de se pencher enfin véritablement sur le cimetière (aussi bien sur son entretien que sur sa valorisation) et je n'oublie pas que ce lieu est un lieu de recueillement, que nous nous devons de respecter en mémoire des membres de notre famille (grands-parents, parents, épouses, époux, enfants) et amis ou connaissances qui y reposent.

Je disais « enfin véritablement » car oui le cimetière est important pour les habitants et c'est bien légitime et important dans la vie d'un élu. Je dirais même avec un peu d'humour que si on veut avoir la paix il faut présenter un cimetière impeccable.

Depuis l'arrêt de l'épandage massif de glyphosate, la transition n'a pas été facile et l'aspect du cimetière a fait l'objet de bien des contestations. La communication via la gazette notamment a été prépondérante.

Un dossier, un projet permettent donc de trouver des solutions.

Pour cela il a fallu trouver les forces-vives présentes sur le territoire proche et le CPIE a su répondre à nos attentes :

- Réalisation du triptyque sur l'église de Saint Nicolas qui vient réformer un document devenu obsolète.
- Réalisation d'un panneau d'entrée expliquant la démarche « zéro phyto » et de 4 panneaux.
- Animation et débat de ce jour.

Je félicite cette association pour la qualité de son travail de communication

Il a fallu trouver également des alternatives pratico-pratiques (tonte alternées, désherbage mécanique (le désherbage manuel est un tue-bonhomme et chronophage)

Autre opération menée par le conseil a été celle d'une matinée-plantation du 29 janvier dernier avec la participation des habitants de la commune lors de laquelle plus de 30 rosiers de collections ont été implantés et autres arbustes dont un if (symbole d'immortalité).

Avant de laisser la parole à Md Siméon (du CPIE) puis à Mr Brionne (Président de la fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraires), Mr Yann Mouchel (élu au parc des marais du cotentin et du Bessin) va nous présenter les modalités de ce type d'appel à projet.

En tous les cas,

je vous souhaite d'apprécier les efforts que nous avons fait et que nous ferons pour que notre cimetière reste un agréable lieu de recueillement et de visite.

Il s'agit je le rappelle d'un moment d'échanges et il est important que toutes les choses soient dites.

Merci beaucoup pour votre attention et bonne matinée.

